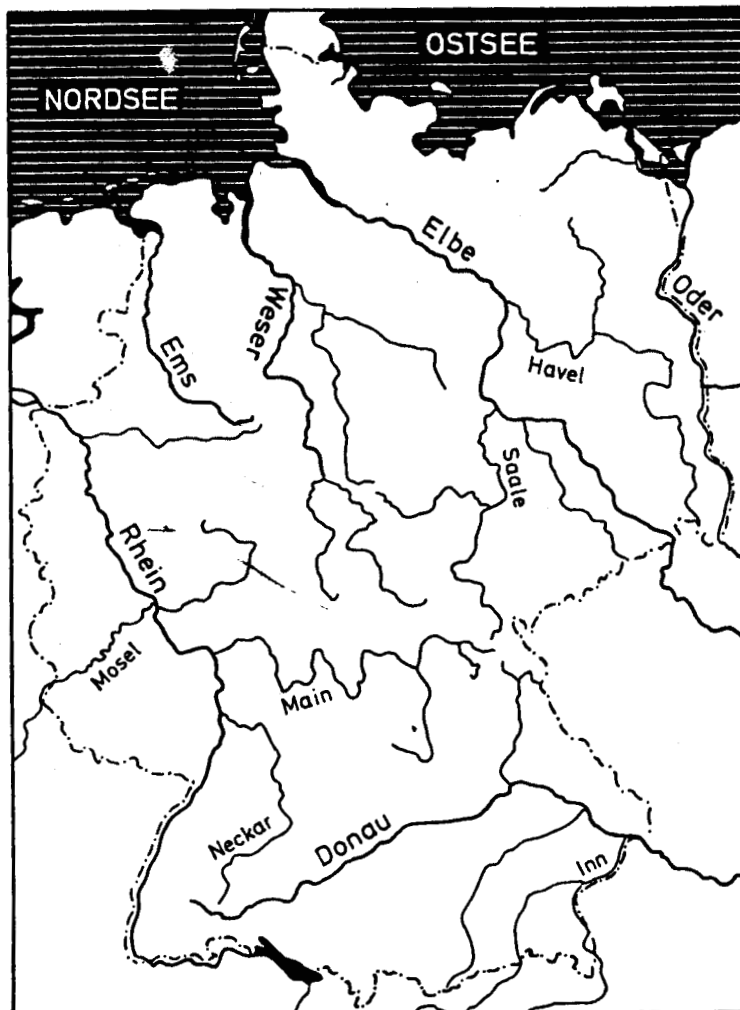




UMWELTPOLITIK

Gestion des Eaux en Allemagne



Ministre fédéral de l'Environnement

Préface

Le rapport suivant concernant la gestion des eaux en Allemagne, a été établi par le Gouvernement fédéral à l'occasion de la Conférence "Eau et l'Environnement" des Nations Unies à Dublin en janvier 1992. Il donne un aperçu actuel des bases et de la structure, du développement ainsi que de l'état des tâches principales de la gestion des eaux en Allemagne.

Ce rapport montre dans quelle mesure les efforts de l'Allemagne fédérale en vue de la solution de ses problèmes concernant l'eau, particulièrement ceux de la **dépollution des eaux**, sont couronnés de succès. En même temps il précise les provocations **immenses de** la gestion des eaux allemandes, avec lesquelles l'Allemagne sera confrontée dans les années 90. En plus ce rapport montre des objectifs à long-terme qui peuvent seulement être atteints par une coopération internationale plus intensive.

Depuis le 3 octobre 1990 les Allemands vivent de nouveau dans un Etat uni.

L'Allemagne se trouve donc au commencement d'une nouvelle phase de vivre ensemble, de la reconstruction commune et de la solution concrète des problèmes. Plus de 40 ans d'une économie dirigée en Allemagne de l'Est ont mené à des pollutions dans tous les domaines de la nature et de l'environnement, ont tourné des fleuves en eaux mortes, non seulement aux dépens de l'environnement, *mais aussi aux dépens de la santé humaine.*

La charge écologique héritée est immense. Les eaux fortement polluées dans les nouveaux Länder doivent être assainies de façon durable. Il faut des efforts communs dans une action de solidarité nationale de la Fédération, des Länder, des communes ainsi que de l'économie pour arriver à ce but. L'objectif pour toute l'Allemagne est de créer des conditions unitaires pour l'environnement d'un niveau très élevé jusqu'à l'an 2000.

Pour conserver et améliorer notre environnement, des mesures exigeantes des Etats particuliers ne sont pas suffisantes. A travers les frontières des efforts bien accordés ainsi que des stratégies de la Communauté des Etats sont nécessaires dans une mesure plus forte. Une intégration plus intensive à l'intérieur des Etats européens ainsi que des impulsions supplémentaires dans le domaine de la coopération avec les pays en voie de développement en font aussi partie. L'Allemagne est et sera toujours obligée à cette responsabilité globale, même si les devoirs dans le propre pays exigent de grands efforts.

Professeur Dr. Klaus Töpfer

Ministre fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité Nucléaire

Contenu

| | |
|---|----|
| 1. Bases de la politique de l'eau | 7 |
| 2. Données de la gestion des eaux | 11 |
| 3. Structures et coopération dans la gestion des eaux | 15 |
| 4. Instruments juridiques de la gestion des eaux | 21 |
| 5. Développement et situation actuelle de la gestion des eaux | 25 |
| 5.1 Alimentation en eau | 25 |
| 5.2 Traitement des eaux usées | 28 |
| 5.3 Etat des eaux | 30 |
| 5.4 Défense contre les crues | 36 |
| 5.5 Navigation | 40 |
| 5.6 Exploitation des centrales hydrauliques | 40 |
| 5.7 Agriculture | 41 |
| 5.8 Environnement de la mer | 42 |
| 6. Points principaux dans la gestion des eaux dans les années 90 | 45 |
| 6.1 Alimentation en eau | 45 |
| 6.2 Traitement des eaux-usées | 46 |
| 6.3 Objectifs pour la qualité des eaux | 47 |
| 6.4 Pollution des eaux provenant de l'agriculture | 48 |
| 6.5 Défense contre les crues et protection des côtes | 48 |
| 6.6 Navigation | 49 |
| 6.7 Recherche | 49 |
| 6.8 Formation et formation continue | 50 |
| 7. Coopération internationale | 53 |
| 7.1 Communautés Européennes | 53 |
| 7.2 Commissions internationales des bassins fluviaux | 54 |
| 7.3 Convention pour la protection des mers | 55 |
| 7.4 Organisations internationales | 55 |
| 8. Coopération avec les pays en voie de développement | 57 |

1. Bases de la politique de l'eau

La protection prévoyante des eaux, faisant partie du cycle de la nature ainsi que l'assurance de l'alimentation publique en eau représentent les devoirs principaux de la politique de l'environnement.

Grâce à une situation climatique favorable, il n'y a en Allemagne en général pas de problèmes concernant l'alimentation quantitative en eau.

Le soin principal c'est l'amélioration de la qualité de l'eau.

Vers la fin des années 60 et au début des années 70, la pollution des eaux en Allemagne avait pris des dimensions inquiétantes. Pendant les années de la reconstruction en Allemagne fédérale, la protection des eaux n'avait pas pu suivre le développement industriel.

La Fédération et les Länder considèrent la protection des eaux comme une de leurs activités principales. Ils ont introduit et effectué de nombreuses mesures afin d'améliorer la qualité des eaux assez rapidement et de façon durable. Ainsi les pollueurs ont été forcés à d'importantes mesures visant à la protection des eaux.

Le rejet de substances organiques consommant l'oxygène ainsi que celui de substances nocives dans les eaux a pu être diminué essentiellement par les mesures suivantes: la construction de plus de 8000 stations d'épuration biologiques au secteur communal, un traitement intensif des eaux résiduaires et des mesures supplémentaires dans les entreprises industrielles. Ainsi on a réussi à améliorer considérablement la qualité des eaux de surface.

La protection des eaux restera un devoir permanent. L'Allemagne, située au centre de l'Europe, avec une haute densité de population et avec un niveau industriel très élevé demandera toujours des efforts particuliers concernant la protection des eaux.

Un problème fondamental représente la pollution avec des substances dangereuses, comme par exemple avec des substances toxiques et des substances organiques difficilement dégradables ainsi que la pollution avec quelques métaux lourds. Pour des raisons de la protection de la santé et pour protéger la flora et la fauna vivant dans les eaux de surface aucune substance dangereuse ne devrait pénétrer dans les eaux.

Les substances nutritives représentent un autre problème, très actuel dans la Mer du Nord et dans la Mer Baltique. La superfertilisation, due à une trop grande quantité d'azote et de phosphore provenant de l'agriculture, de l'industrie, des petites industries et des ménages a causé une augmentation énorme des algues et par la suite un manque d'oxygène et une mortalité des poissons.

En rendant plus rigoureuses les demandes aux stations d'épuration, communales et industrielles, et en augmentant les efforts d'inciter la réglementation sur les redevances relatives aux eaux usées, le Gouvernement fédéral a réussi à réduire considérablement les rejets de substances dangereuses et de substances nutritives dans les eaux ainsi que

ceux qui sont nutritives. Dans les années à venir de grands efforts ainsi que des contributions financières très élevées seront exigés des pollueurs.

En plus il faut encore de gros efforts pour réduire les substances nutritives considérables provenant de l'agriculture.

Pour garantir l'alimentation en eau potable et comme partie essentielle du cycle hydrologique, l'eau souterraine a besoin d'une protection particulière. La préservation de la qualité de l'eau souterraine, la plus naturelle que possible, est très importante. Ce sont avant tout les rejets de certains anticryptogamiques et de substances nutritives provenant de l'agriculture ainsi que des dangers de pollution, originaires des localités contaminées, des pollutions anciennes, civiles et militaires et ceux des conduites souterraines défectueuses qui menacent l'eau souterraine. L'acidification du sol représente aussi un grand danger pour l'eau souterraine.

Comme **objectif** à long-terme le régime des eaux devrait être réglé de façon que:

- l'équilibre écologique des eaux soit gardé ou refait
- la garantie qualitative et quantitative de l'eau potable et de l'utilisation industrielle soit assurée,
- toute autre utilisation de l'eau servant à l'intérêt général soit toujours possible.

Les **critères** suivants constituent la base de la politique des eaux:

- priorité de la prévoyance
- coopération de tous les participants
- allocation des coûts selon le principe du pollueur-payeur et assurance des frais en cas d'une exécution subsidiaire et décentralisée des devoirs.

La politique prévoyante de l'environnement n'exige pas seulement la défense contre les dangers menaçants et l'abolition des dommages causés, mais au premier rang la protection et l'utilisation raisonnable des bases naturelles.

Les années à venir seront une provocation particulière pour la gestion des eaux.

A la suite de la réunification en Allemagne, le 3 octobre 1990, des nouveaux Länder (neue Länder) se sont joints aux vieux Länder (alte Länder) déjà existants et ainsi mentionnés dans ce rapport.

Le rapport suivant se réfère, si possible à l'Allemagne unie. Dans quelques secteurs de la gestion des eaux il y a une différence considérable entre les nouveaux et les vieux Länder. En ce moment on distingue entre la situation actuelle et les mesures à prendre.

Dans les nouveaux Länder les eaux sont extrêmement polluées et demandent donc un assainissement intensif. Il est donc nécessaire que la Fédération, les Länder, les communes et l'économie agissent en commun. Pour l'Allemagne unie l'objectif jusqu'à

l'an 2000 est de créer pour l'environnement des conditions unitaires, à un niveau très élevé.

La responsabilité pour les eaux ne s'arrête pas aux frontières. Ainsi le Gouvernement fédéral s'est donné la tâche principale dans ses activités de la politique de l'environnement de protéger les eaux douces et les mers en collaboration internationale. Comme membre de la Communauté Européenne, le Gouvernement fédéral a pour but d'atteindre de grandes exigences communes concernant la protection des eaux.

Enfin la République fédérale d'Allemagne se sent aussi responsable, non seulement de l'environnement dans son propre pays, mais aussi de celui du monde entier.